

## CHAPITRE IV.

---

Troubles du royaume. *Jacquerie*. — Enguerrand VII. Est livré comme otage à l'Angleterre. Epouse la fille du roi. Rentre en France et accorde une charte collective d'affranchissement à vingt-deux villages de ses domaines. Texte de cette charte. Il entreprend une expédition en Italie. Revendique le trône d'Autriche et conduit une armée dans ce pays. Ses désastres. Enguerrand refuse l'épée de connétable. Ordre de la couronne. Etablissement de foires et d'un grenier à sel à Coucy. Enguerrand s'engage dans une expédition contre les Turcs. Il défait un parti considérable d'ennemis. Bataille de Nicopolis. Enguerrand, fait prisonnier, est conduit en Bythinie. Sa mort.

La malheureuse issue de la bataille de Poitiers eut pour la France les suites les plus funestes ; car le roi Jean y ayant été fait prisonnier, sa captivité devint le signal d'une effroyable anarchie et de la plus formidable insurrection populaire.

Les ravages des Anglais et des nombreuses bandes de brigands qui couraient le pays, avaient plongé le peuple dans la plus profonde misère. Les populations de la campagne, surtout, étaient réduites à un tel état, qu'il n'est pas d'expression pour le peindre. A l'approche de l'ennemi, les familles, abandonnant leurs foyers, s'entassaient dans des sou-

terrains humides , où les femmes et les enfans pourrissaient , en quelque sorte , pendant des semaines , des mois entiers , tandis que les hommes allaient timidement au clocher du village pour voir si les gens de guerre et les pillards s'éloignaient. Ils ne partaient pas toujours assez vite pour que les pauvres gens pussent semer et récolter. En vain échappaient-ils à leurs ennemis en se cachant comme le lièvre timide dans les profondeurs de la terre ; ils y étaient poursuivis par la faim , et la maladie les y décimait. Profondément aigri par cette existence misérable , humilié des mépris de la noblesse , froissé dans ses affections , dans ce que l'homme a de plus cher , ses droits et sa liberté naturels , le peuple accusait tout haut les gens titrés des malheurs de la France , et sentait dans son cœur un effroyable besoin de vengeance qui n'attendait qu'une occasion pour éclater.

La perte de la bataille de Poitiers et la captivité du roi Jean firent sonner l'heure de sa vengeance. Dans les derniers jours de mai 1358 , les habitans de plusieurs villages des environs de Clermont en Beauvoisis se rassemblèrent simultanément , et jurèrent de détruire tous les nobles , les chevaliers et écuyers de France qui , selon eux , trahissaient la patrie commune. Ils élurent un chef à qui ils donnèrent le nom de *Jacques Bonhomme* , par allusion au terme de mépris sous lequel la noblesse avait coutume de les désigner eux-mêmes ; puis , ils s'armèrent de couteaux , de bâtons ferrés , de haches , de tous les instrumens d'agriculture ou de métiers qu'ils crurent propres à être transformés en armes offensives ,

et ils commencèrent à assaillir les châteaux d'alentour , à égorger les gentilshommes , leurs femmes et leurs enfans , sur les ruines fumantes de leurs habitations.

L'heureuse issue de leurs premières expéditions fit accourir autour d'eux une foule de gens des campagnes voisines , de sorte qu'en peu de jours , l'insurrection se propagea avec rapidité dans tous les sens , comme le feu d'un incendie qui court sur une campagne couverte d'herbes sèches. Elle embrasa le Beauvoisis , l'Amiennois , le Noyonnais , la seigneurie de Coucy , le Laonnois , le Soissonnais , le Valois et autres contrées limitrophes. La noblesse s'embarrassa peu d'abord de ce mouvement , croyant en avoir bon marché , et elle désigna les insurgés sous le nom de *Jacques* , pour exprimer combien des hommes si gauches à manier les armes , lui paraissaient peu redoutables ; mais ce terme de mépris ne tarda pas à devenir pour elle celui du plus profond effroi.

En effet , partout à la fois , des bandes de paysans , mal armés , il est vrai , mais rendus audacieux par l'excès de leur misère et par leur nombre immense , couraient sus à tous les gentilshommes , les égorgeaient sans miséricorde , et attaquaient hardiment ces fiers châteaux devant lesquels ils avaient si longtemps tremblé.

Plus de cent mille vilains quittèrent ainsi la charrue et la bêche pour la pique , et mirent sans pitié le feu à tous les châteaux ; c'était leur tour d'être livrés aux flammes : les chaumières avaient assez longtemps brûlé. Plus de soixante forteresses ou bonnes maisons furent détruites par eux dans

l'Amiennois , le Santerre et le Beauvoisis ; plus de cent autres tombèrent sous leurs coups dans le Valois et dans l'étendue des diocèses de Laon , Soissons et Noyon.

La noblesse était dans la stupeur : presque nulle part les gentilshommes ne songèrent à se défendre. Au seul nom des Jacques , les familles s'enfuyaient au loin , emportant ce qu'elles pouvaient de leurs richesses. C'est qu'aussi les violences exercées par ces derniers sur les personnes étaient horribles ; car , dit un historien , ils combattaient afin de rendre tortures pour tortures , outrages pour outrages , afin de vider cet effroyable trésor de haine et de vengeance que les générations s'étaient transmises d'âge en âge en expirant sur la glèbe.

Ce que l'on raconte de ces violences fait en effet frémir. Ils ne se contentaient pas de massacrer tout ce qui portait un titre de noblesse , de violer les femmes et les filles , d'égorger même les enfans au berceau ; ils se plaisaient encore à faire périr leurs victimes dans les tourmens les plus atroces. Ainsi , un historien contemporain rapporte qu'ayant fait un gentilhomme prisonnier, ils le mirent à la broche tout vivant, et le firent cuire à petit feu , sous les yeux de sa femme et de ses enfans. Pendant ce temps, ils se portaient aux derniers outrages envers cette dernière ; et avant de lui ôter la vie , ils la forcèrent encore de manger des morceaux de chair rôtie coupés sur le corps de son mari.

Cependant, les nobles revinrent peu à peu de leur premier effroi et commencèrent à se rassembler pour résister aux

Jacques et prendre leur revanche , revanche terrible comme on va le voir. Le massacre qu'ils en firent d'abord dans la ville de Meaux où ces derniers s'étaient laissé surprendre , fut le signal de leur dispersion. Dès ce moment, les gentilshommes, à leur tour réunis par troupes et couverts d'armures de fer qui les rendaient à peu près invulnérables, se mirent partout à faire une chasse à mort aux paysans, sans trop s'informer s'ils avaient ou non pris part à la révolte. Le jeune sire de Coucy, Enguerrand VII, se fit remarquer dans cette guerre d'extermination. Ses terres avaient été les plus infestées par la sédition : elles furent aussi celles où les effets de la vengeance furent les plus terribles. Enguerrand, suivi d'une foule de gentilshommes, se mit à parcourir ses domaines, faisant pendre sans miséricorde tous les gens convaincus ou simplement soupçonnés d'avoir pris part à la jacquerie ; de sorte qu'on ne put bientôt faire un pas dans la campagne sans voir des cadavres d'hommes, de femmes et même d'enfants suspendus aux branches de tous les arbres. Ainsi fut étouffée cette formidable insurrection, à laquelle il ne manqua qu'un chef pour réussir.

Le pays était à peine pacifié, qu'Enguerrand fut envoyé comme otage en l'Angleterre pour la sûreté du paiement de la rançon du roi de France, fait prisonnier à la funeste bataille de Poitiers. Le roi d'Angleterre distingua bientôt le jeune Enguerrand parmi tous les seigneurs français retenus dans son royaume, et voulut se l'attacher en lui donnant la main d'Isabelle, sa seconde fille. Le sire de Coucy

possédait déjà de vastes domaines dans la Grande-Bretagne ; où il jouissait des biens qui provenaient de Chrétienne de Bailleul , sa grand'mère. Edouard III y ajouta la baronnie de Bedford , qu'il érigea pour lui en comté ; et peu de temps après , le jeune comte de Soissons ayant cédé ce dernier comté au roi d'Angleterre pour prix de sa rançon , Edouard III le donna encore au sire de Coucy , son gendre.

Enguerrand VII rentra en France en 1568 ; il trouva ses terres mal tenues et les villages de son domaine en grande partie dépeuplés , parce que les habitans qui y étaient encore tous soumis à la morte-main et au formariage , avaient en grand nombre profité de son absence pour se réfugier dans les villes et les bourgs voisins. Ceux-ci , en effet , presque tous érigés en communes , leur offraient l'affranchissement de l'odieuse servitude de morte-main et de formariage , et par conséquent la liberté qu'ils ne trouvaient pas dans les terres du seigneur de Coucy. Afin de remédier au mal et d'empêcher l'émigration du reste des habitans , qui demandaient à grands cris d'être également affranchis , Enguerrand se vit contraint d'accorder aux vingt-deux bourgs et villages de Coucy-la-Ville , Fresne , Noirmaisières , Landricourt , Rienville , Verneuil , Sorny , Folembay , Champs , Sernay , Trosly , Allemant , Vauxaillon , Crécy-Aumont , Guny , Courson , Andelain , Bertaucourt , Monceau-lès-Leups , Vaudesson , Pont-Saint-Mard et Mareuil , une charte collective d'affranchissement. Les raisons et les conditions de cet affranchissement nous paraissent trop curieuses pour que nous résistions au désir de



Ed. FLEURY, del

H. BÉVAL, sc.

ÉGLISE DE COUCY-LA-VILLE

mettre le texte de cette chartre sous les yeux de nos lecteurs.

« A tous ceux qui ces présentes lettres verront et orront , En-  
 « guerrans, sirs de Coucy, contes de Soissons et de Bedefort ,  
 « salut. Comme par la générale coustume et usaige de nostre ba-  
 « ronnie et terre de Coucy , toutes personnes qui y veignent de-  
 « mourer et auxi qui y demourront, sont noz hommes et femmes  
 « de morte main et de fourmariage , touttefois que le cas y eschiet,  
 « se lez dictes personnes ne sont clerics ou nobles , excepté aucuns  
 « qui sont tenuz de nous en foy et hommaige , et aucuns autres ;  
 « lesquelles personnes en allant demourer hors de nostre dicte  
 « terre , en certains lieux , se afranchissent sanz notre congié et  
 « puet afranchir toutesfois que il leur plaist : et pour hayne d'icelle  
 « servitude plusieurs personnes délaissent à demourer en nostre  
 « dicte terre , et par ce est et demoure icelle terre en grant partie  
 « non cultivée, non labourée et en riez (en friche), pourquoy nostre  
 « dicte terre en est grandement moins valable ; et pour icelle ser-  
 « vitude détruire et mettre au néant, ont ou temps passé nos de-  
 « vanciers seigneurs de Coucy , et par espécial nostre très-chier et  
 « amé père , dont Dieux ait l'âme , esté requis de par lez habitans  
 « pour le temps en la dicte terre , en offrant par yceulz certaine re-  
 « venue perpétuelle, sur laquelle chose nostre dict père, dont Dieux  
 « ait l'âme, eust grant conseil et par plusieurs délaiz par lequel grant  
 « et bon conseil il trouva que c'estoit grandement sez proffiz de  
 « détruire et mettre au néant la dicte coustume , en prenant le  
 « proffit à lui offer ; lequel nostre dict père, dont Dieux ait l'âme ,  
 « avant qu'il peust acomplir la dicte requeste , ala de vie à trespas-  
 « sement ; dez quelles choses nous sommes bien et pleinement in-  
 « forméz, et depuis que nous fumes venus en aaige (en majorité)  
 « et que nous avons joy pleinement de nostre dicte terre , les  
 « habitans de noz villes de nostre dicte terre sont venuz par  
 « plusieurs foiz par devers nous, en nous requerant que la dicte  
 « coustume et usaige vouldissions détruire et mettre au néant , et  
 « nostre dicte terre et villes, touz les habitans présens et advenir  
 « demourans en icelles, afranchir desdites servitudes et autres per-  
 « sonnelles quelzconques à tous jours perpétuellement, en nous

« offrant de chacune ville ou pour la plus grande partie des dictes  
 « villes, certaine rente et revenue d'argent perpétuelle pour nous,  
 « nos successeurs, perpétuellement et à tous jours. C'est asçavoir :  
 « pour Coucy-la-Ville et les habitans d'icelle, X livres parisis ; pour  
 « la ville de Frainnes et les habitans d'icelle, XXIV sols parisis ;  
 « pour la ville de Noirmaisières, XXX sols parisis ; pour la ville et  
 « poste (territoire) de Landricourt, XIII livres X sols ; pour la ville  
 « de Rienville, XLVIII sols ; pour la ville de Verneuill, CVIII sols ;  
 « pour la ville de Sorny et appartenances, C sols ; pour la ville de  
 « Foulembroy, XI livres ; pour la ville de Champs, XL sols ; pour  
 « la ville de Sernay, XXX sols ; pour la ville de Trosly, XVIII  
 « livres ; pour la ville d'Allemant, VIII livres ; pour la ville de Vaus-  
 « saillon, XII livres ; pour la ville de Cressy dessus Nougent, XV  
 « livres, pour la ville de Guny, IX livres et XVI sols parisis ; pour  
 « la ville de Courson pour chascun feu, XVIII deniers ; *item* pour  
 « la ville d'Andelain, VI livres ; pour la ville de Bertaucourt,  
 « LXVIII sols ; pour la ville de Monceau-lès-Leups, VI livres ; *item*  
 « pour les villes de Vaudesson, de Pont-St-Mard et de Mareuil,  
 « n'est à nous aucun accroissement de rente offert, pour ce qu'elles  
 « sont asses ou trop chargées de rentes que elles nous doivent d'an-  
 « cienneté. Sur laquelle requeste nous avons eu grand advis et  
 « meure délibération à nos amés et nostre conseil, par diverses et  
 « plusieurs foiz, et sur ce nous sommes bien et diligemment informez  
 « et faicte bonne et sbuffisante informacion, par laquelle informacion  
 « nous avons véritablement (reconnu) que pour destruire et mettre  
 « au néant ladicte coustume et usaige, et en franchissant nos dictes  
 « villes et touz les habitans d'icelles présens et avenir, comme requis  
 « est, en prenant le prouffit à nous offert par les diz habitans, que  
 « en ce faisant seroit noz proffiz grans et pourfitables, veu et sceu  
 « par nous que le prouffit à nous offert, comme dit est, nous est et  
 « devra estre à touz jours et à nos hoirs et successeurs plus pour-  
 « fitable et honorable que lesdictes mortes mains et fourmariages ne  
 « sont, ne pourroient estre au temps avenir ; et par ce aussi sera et  
 « demoura plus habundans en peuple et devra estre par raison ; et  
 « aussi nostre dicte terre et pays cultivés et labourés et non de-  
 « mourans en rez (en friche), et par conséquens à nous et à noz suc-

» cesseurs plus valables ; sachent tuit que nous qui avons eu meure,  
 » et grant déliberacion aux choses dessus dictes , bien acertenez de  
 » nostre droit et proffit, ladite coustume et usaige en tant comme  
 » en nous est, destruisons et mettons au néant perpétuellement et à  
 » touz jours, et toutes nos dictes villes dessus nommées estant en  
 » nostre haulte justice et domaine et à tous les habitans demourans  
 » en icelles et tous ceulx qui ou temps avenir y demourront ou  
 » venront demourer, nous franchissons du tout, de toutes mortes  
 » mains et fourmariages et leur donnons plaine et entière franchise  
 » et à chascun d'eulx perpétuellement à touz jours tant pour estre  
 » clerc comme pour avoir tous aultres estats de franchise ; sans  
 » retenir à nous servitude ne puissance de acquérir servitude au-  
 » cune sur eulx, ne aucun d'eulx au temps présent ne au temps  
 » advenir, ne à noz hoirs ou successeurs, ne à aultres personnes  
 » quelconques, en retenant à nous ledit proffit et rente perpétuelle  
 » à nous offert comme dit est ; laquelle rente perpétuel retenue par  
 » vous, nous mettons dès maintenant en nostre domaine et en  
 » nostre propre héritaige et en nostre droit fief de nostre baronnie,  
 » laquelle nous tenons du roy nostre sire, retenu à nous le droit et  
 » la poursuite (1) seur nos bourgeois habitans et communs de nostre  
 » conté de Soissons, et appartenence, tout ainsi et au tel droit que  
 » avoient et ont eu nos devanciers, contes de Soissons, avant ce  
 » que ladite conté à nous appartenist. Toutes lesquelles choses et  
 » chacune d'icelles nous promettons loyaument et par nostre foy  
 » tenir fermement de point en point à touz jours perpétuellement, sans  
 » aler ne faire aler à l'encontre par nous ne par aultres et garandir  
 » à touz jours ; et seur l'obligacion de touz noz biens et des biens  
 » de nos hoirs et successeurs quelconques meubles, non meubles,  
 » présens et avenir ; et seur l'obligacion dessus dicte, renonçons à  
 » ce que nous puissions dire que nous soions d'iceux en faisant  
 » les choses dessus dictes et à tout ce qui pourroit grever ou nuire  
 » aux choses cy-dessus devisées ou aux dits habitans, et par espécial  
 » au droit disant, général renonciation non valoir : toutes lesquelles

(1) C'est la défense aux habitans non affranchis du comté de Soissons, de venir demeurer sur les terres auxquelles sont accordées ces franchises.

» choses dessus dictes nous avons fait et faisons, se il plaist au roy  
 » nostre sire, auquel seigneur nous supplions en tant que nous  
 » povons que pour accroistre et proffiter le fief que nous tenons de  
 » luy, comme dessus est dict, il veille confirmer, loer et aprouver  
 » les choses dessus dictes; et volons et accordons et sur l'obligation  
 » dessus dicte, que tous *vidimus* et copies qui se feront de ces  
 » présentes et des lettres qu'il plaira au roy nostre sire bailler sur  
 » ce, faites sur scel autentique vaillent autant, en tout cas comme  
 » seroient et faire pourroient le propre original. En tesmoing de ce,  
 » nous avons scellé ces présentes lettres de nostre propre scel, qui  
 » furent faites l'an M CCC LXVIII ou mois d'aoust. » Le roi con-  
 firma cette chartre au mois de novembre suivant.

Plusieurs choses sont à remarquer dans la chartre d'affran-  
 chissement d'Enguerrand VII : d'abord, la haine des popu-  
 lations pour la servitude, haine alors si générale et si vive, que  
 les habitans des domaines du sire de Coucy abandonnaient  
 leurs foyers pour s'y soustraire, et que personne du dehors ne  
 voulait venir se fixer sur ses terres; ensuite, la nécessité pour  
 Enguerrand de consentir à un affranchissement qui blessait son  
 orgueil, mais dont il reconnaissait le besoin pour arrêter la  
 dépopulation de ses domaines; enfin, le soin qu'il eut de faire  
 acheter, par des sacrifices pécuniaires, une concession devenue  
 pourtant inévitable, et qui, même accordée sans condition,  
 devait lui profiter tout le premier. On remarquera aussi que  
 le village de Nogent, placé au pied de Coucy, ne se trouve  
 pas parmi les vingt-deux bourgs et villages affranchis par  
 Enguerrand : c'est que, au dire de certains historiens, No-  
 gent jouissait depuis longtemps déjà d'une institution com-  
 munale. Elle lui aurait été accordée, en 1117, par le fameux

Thomas de Marle, sur le modèle de la loi de Vervins; mais cette assertion nous paraît peu probable, et toutes nos recherches n'ont pu nous faire découvrir la plus légère trace de cette prétendue chartre de Nogent.

La guerre s'étant rallumée sur ces entrefaites entre la France et l'Angleterre, Enguerrand se trouva bien embarrassé. En effet, s'il était le sujet, l'allié et le vassal du roi de France, il était aussi le gendre et le vassal du roi d'Angleterre; il ne pouvait donc prendre parti pour le premier, sans se rendre coupable de félonie envers le second. Le sire de Coucy ne vit d'autre moyen de sortir d'embarras, que de garder la neutralité, et même de s'éloigner de France.

Depuis quelque temps, la ville de Milan était tombée en la puissance des deux frères Visconti, qui, par des entreprises dirigées contre les seigneurs du voisinage, et même contre le pape, agrandissaient et fortifiaient chaque jour leur domination tyrannique. Le souverain pontife les avait excommuniés, et une croisade venait d'être prêchée contre eux. Enguerrand saisissant cette circonstance plausible de s'éloigner, feignit d'embrasser la cause du pape et partit avec plusieurs seigneurs pour aller combattre les Visconti. Néanmoins, il voulut d'abord tenter la voie des négociations, avant de recourir à la force des armes; mais voyant que ce moyen ne pouvait réussir, il commença les hostilités en taillant en pièces, en 1375, près de Bologne, l'armée de Barnabo Visconti. Il défit ensuite un autre corps de troupes commandé par le fils de Galeas, et entreprit le siège de la ville de Plaisance avec

le duc de Savoie ; mais celui-ci ayant été attaqué d'une maladie violente , Enguerrand se vit obligé de se retirer sans avoir pu terminer la guerre,

Dans l'intervalle de son absence , les troupes anglaises étaient entrées en France et avaient traversé la Picardie sous la conduite de Robert Knole. Le pays fut entièrement ravagé par elles , excepté toutefois les terres de Coucy qu'elles respectèrent , à cause de l'alliance d'Enguerrand avec le roi d'Angleterre, et sans doute aussi de la neutralité qu'il gardait entre les deux partis. Étrange chose vraiment, et qui peint bien les idées de l'époque comme la position indépendante et bizarre des seigneurs de ce temps : un sire de Coucy croyait ne pouvoir combattre l'ennemi de son pays , parce qu'il s'en trouvait l'allié , et il lui était permis de garder une neutralité dangereuse , dans une querelle où l'indépendance de la patrie était en péril !

Enguerrand conçut alors une entreprise dont la réussite lui eût donné un trône. Nous avons vu précédemment que son père avait épousé une fille de Léopold , empereur d'Autriche. Léopold n'ayant laissé d'autre enfant que cette fille , Enguerrand crut pouvoir revendiquer sa succession contre les frères puînés de ce prince , qui s'en étaient emparés. Il leva donc une armée considérable , principalement composée de ces bandes qui , n'ayant plus d'ennemis à combattre par suite de la conclusion de la paix avec l'Angleterre , rançonnaient la France de toute part. Le roi , content de voir débarrasser le royaume de ces pillards , lui donna une somme

de 60,000 fr, pour les frais de son expédition, et plusieurs seigneurs d'Artois, de Vermandois, de Hainaut et de Picardie, comme les vicomtes de Meaux et d'Aulnois, le baron de Roye, Pierre de Bar, et autres, se joignirent à lui dans cette entreprise aventureuse.

Cette expédition se fit en 1575, dans une saison qui fut la cause principale de son insuccès. On rapporte que les Allemands, à l'approche d'Enguerrand, brûlèrent et dévastèrent leur propre pays, sur une étendue de trois journées de chemin, et se retirèrent dans les montagnes et dans des lieux où il était impossible de les venir forcer. Les troupes d'Enguerrand ne trouvant dans la campagne ni vivres pour elles-mêmes, ni fourrages pour leurs chevaux, se virent bientôt décimées par la faim, la misère et l'intempérie de la saison. Ces désastres forcèrent Enguerrand à ramener en France les débris de son armée épuisée, et à renoncer à ses desseins ambitieux (1).

Edouard III, roi d'Angleterre et beau-père du sire de Coucy, mourut sur ces entrefaites. Ce dernier saisit cette occasion pour se détacher des Anglais et prendre une attitude moins équivoque dans la grande querelle qui s'agitait depuis si longtemps entre les deux pays. Il déclara hautement prendre le parti du roi, lui jura une fidélité sans réserve, et comme gage de la sincérité de son serment, il ne se contenta pas

(1) Un historien prétend, au contraire, que l'armée d'Enguerrand fut taillée en pièces par les Suisses confédérés, tandis qu'elle traversait leur territoire,

de rendre au successeur d'Edouard III les insignes de l'ordre de la jarretière, dont il avait été décoré par ce dernier; il renvoya encore Isabeau, sa femme, en Angleterre, ne gardant auprès de lui que Marie, sa fille aînée. Sa seconde fille, nommée Philippote, n'était jamais venue en France et fut mariée à Robert de Veer, duc d'Irlande et comte d'Oxford, auquel elle apporta en dot les biens qu'Enguerrand possédait dans la province de Lancastre, ce qui acheva de rompre tout rapport de ce seigneur avec l'Angleterre.

La guerre s'étant rallumée peu de temps après, le sire de Coucy alla rejoindre en Guyenne l'armée victorieuse du duc d'Anjou. Le roi l'envoya ensuite en Normandie pour y réduire les places qui obéissaient au roi de Navarre. Il prit successivement Bayeux, Carentan, Conches, etc. Evreux lui ouvrit aussi ses portes; mais il ne put se rendre maître de Cherbourg.

Le roi, pour récompenser les services qu'Enguerrand lui avait rendus dans cette campagne, lui offrit l'épée de connétable dont il pouvait disposer par suite de la mort de Duguesclin; mais le sire de Coucy, par une modestie rare, refusa cette honorable et brillante distinction; et par un esprit de justice et d'abnégation plus rare encore, engagea Charles V à la donner à Olivier de Clisson, dont l'expérience et les services méritaient mieux, selon lui, cette haute faveur. Le roi, par une sorte de dédommagement, lui fit alors accepter le gouvernement de Picardie.

On pense qu'il faut reporter à cette époque la création de

*l'ordre de la Couronne*, établi par Enguerrand on ne sait à quelle occasion. Des écuyers et des chevaliers, et même des dames et des demoiselles, faisaient partie de cet ordre, sur lequel on sait très-peu de chose. Le signe extérieur en était une couronne renversée, d'où certains historiens ont conclu que le sire de Coucy, en établissant cet ordre, avait eu en vue la perte qu'il avait faite de la couronne d'Autriche : cette supposition nous paraît tout-à-fait dénuée de vraisemblance.

Les Anglais ayant opéré une nouvelle descente à Calais, en 1380, dans le dessein de traverser la France pour aller se joindre à Jean de Montfort, Enguerrand rassembla la noblesse et les garnisons d'Artois et de Picardie, se mit avec elles aux troupes de l'ennemi, et le poursuivit jusque dans la Champagne.

Le roi Charles V mourut sur ces entrefaites. Son successeur Charles VI était à peine âgé de douze ans ; néanmoins il fut sacré à Reims le 4 novembre 1380, moins de deux mois après la mort de son père. Enguerrand assista à la cérémonie en qualité de haut baron, et fut ensuite envoyé auprès du duc de Bretagne qui demandait la paix. Grâce à sa prudence, elle put être signée le 15 janvier de l'année suivante.

Le sire de Coucy fut bientôt après appelé à jouer le rôle de conciliateur dans une formidable agitation populaire. Le roi défunt, peu de temps avant sa mort, avait aboli une partie des impôts excessifs qui pesaient sur le peuple, et Charles VI, en montant sur le trône, s'était empressé de confirmer cette abolition. Néanmoins, les oncles du roi songèrent,

dès l'année suivante, à les rétablir, et employèrent une ruse bizarre pour parvenir à leur but. Ils commencèrent par faire adjuger à huis clos, dans le châtelet de Paris, la ferme de ces impôts; puis, comme aucun impôt ne pouvait être perçu avant d'avoir été annoncé publiquement, ils gagnèrent à prix d'argent un huissier qui se chargea de la criée, malgré le danger dont le menaçait l'exaspération du peuple. Voici comment il s'y prit : monté sur un cheval vigoureux, il se rendit aux halles, annonça qu'on avait volé la caisse du roi, et promit une récompense à ceux qui en découvriraient les auteurs; puis, profitant de la rumeur excitée par cette annonce, il piqua des deux et publia, en traversant la ville au galop, que le lendemain on recommencerait à lever les anciens impôts. A cette nouvelle, le peuple, furieux, se souleva en masse, égorga les percepteurs des taxes, enfonça les portes des prisons et se porta à l'arsenal et à l'hôtel-de-ville, où il s'empara d'une grande quantité de maillets en plomb, ce qui fit donner aux insurgés le nom de *Maillotins*.

La cour, l'archevêque de Paris et plusieurs grands seigneurs n'eurent que le temps de s'enfuir à Meaux pour s'y mettre en sûreté. On fit d'abord approcher des troupes, afin de réduire les rebelles par la force; mais on reconnut bien vite la folie de cette entreprise, car les Parisiens avaient mis 50,000 hommes sur pied et fait de grands préparatifs de défense. Il fallut donc songer à traiter avec eux; la cour jeta à cet effet les yeux sur le sire de Coucy, comme l'homme le plus propre à les apaiser par le pouvoir et la grande influence qu'il avait sur l'esprit du peuple.

Enguerrand se rendit à Paris , suivi des seuls gens de sa maison , et descendit tranquillement à son hôtel, comme dans les temps ordinaires. Il fit ensuite appeler les chefs des insurgés , leur reprocha doucement les excès commis par eux , leur montra tout ce qu'ils avaient à craindre de la colère de Charles VI , et finit par leur offrir de demander leur pardon , s'ils voulaient se soumettre. Les Parisiens répondirent qu'ils ne songeaient nullement à faire la guerre au roi , mais qu'ils ne voulaient pas entendre parler d'impôts abolis par son père et par lui-même. Néanmoins , sur les représentations du sire de Coucy, ils finirent par s'engager, pour obtenir leur pardon, à payer une somme fixe de 10,000 livres par semaine , destinée à la solde des gens de guerre.

Enguerrand retourna à Meaux porteur de ces conditions , parvint à les faire accepter à Charles VI et à lui faire promettre l'oubli du passé ; mais les ducs d'Anjou , de Berry et de Bourgogne , oncles du roi , avaient juré de se venger de la peur que les Parisiens leur avaient faite , et , aussitôt rentrés dans la capitale , ils firent saisir et jeter à la Seine , dans des sacs cousus , les chefs de la populace.

Ce n'était point assez d'avoir éteint le feu de la révolte à Paris et dans les provinces où il s'était propagé , il fallait encore l'étouffer dans les contrées voisines , d'où il menaçait de s'étendre de nouveau sur la France.

Les communes flamandes s'étaient aussi soulevées contre leur seigneur et l'avaient chassé de leur territoire, en appelant à l'insurrection toutes les villes des Pays-Bas. De son

côté, le comte de Flandre implorait le secours du roi de France contre ses sujets rebelles. C'était là un prétexte suffisant pour leur déclarer la guerre; aussi le saisit-on avec empressement, car la noblesse sentait le besoin de terrasser ces formidables communes qui la menaçaient sans cesse. L'armée se rassembla donc sur la frontière, montrant une impatience incroyable de marcher à l'ennemi.

Un téméraire et glorieux fait d'armes livra le passage de la Lys aux Français, qui s'avancèrent aussitôt après sur Ypres et s'en emparèrent sans coup férir, le 26 novembre 1382. Ils rencontrèrent ensuite, près de Rosebecque, l'armée flamande rangée en bataille, sous le commandement de Philippe d'Arteveld, digne fils de ce fameux brasseur de Gand, qui avait été l'allié du roi Edouard d'Angleterre.

La bataille était inévitable, et toute la noblesse française s'y prépara avec ardeur; car elle sentait bien que de son issue dépendait sa destinée. Le jeune Charles VI, qui se trouvait pour la première fois à la tête d'une armée, voulut garder auprès de lui messire Olivier de Clisson, connétable de France, afin de profiter de ses conseils et de son expérience. Il l'engagea donc à se démettre de sa charge, pour cette journée seulement, entre les mains du sire de Coucy; mais le connétable, tout en rendant hommage à la prudence et à la bravoure d'Enguerrand, s'excusa d'accepter ces arrangements, de peur que ses ennemis ne l'accusassent de chercher à éviter le danger dans une occasion où le sort de la monarchie était en jeu.

La bataille s'engagea bientôt après avec une fureur égale des deux côtés. Le centre de l'armée française fut d'abord enfoncé par la masse redoutable des Flamands ; mais enveloppés à leur tour par la gendarmerie , on en fit un massacre effroyable. Les hérauts d'armes comptèrent après l'action 26,000 cadavres étendus dans la plaine , outre les fuyards tués dans la poursuite. L'armée s'avança ensuite dans les Pays-Bas , s'empara successivement de Bruges et autres villes , après quoi le roi rentra en France.

Cependant les Parisiens , aigris du traitement qu'on avait fait subir à leurs chefs , et du rétablissement des impôts , avaient profité de l'absence du roi et de l'éloignement de son armée , pour se réunir et s'armer de nouveau , bien résolus , cette fois , à ne laisser rentrer Charles VI dans leur ville , qu'après qu'il leur aurait donné des garanties pour l'avenir.

Le roi , en arrivant au Bourget , voulut d'abord employer la force ; mais , sur les sollicitations de plusieurs hommes sages , il fut résolu qu'on essaierait des moyens de persuasion. Le sire de Coucy fut donc encore envoyé auprès des Parisiens avec le sire d'Albret et messire de la Trimouille , pour s'informer de leurs desseins et chercher à les persuader.

Ces seigneurs trouvèrent les Parisiens rangés en bataille , au nombre de plus de 20,000 hommes. Ils parvinrent à les déterminer à rentrer chez eux tranquillement et à livrer le passage au roi , leur promettant que les troupes n'entraient point dans leur ville ; mais ils furent à peine dispersés , qu'on se saisit des portes Saint-Denis et Saint-Maur , et qu'on

arracha les chaînes des rues. Puis, on saisit les plus riches d'entre eux pour les conduire en la chambre du conseil, où on leur fit racheter leur liberté moyennant de fortes sommes d'argent; les autres furent tous désarmés. Enfin, on fit décapiter sur la place de Grève cent des principaux auteurs de la révolte, parmi lesquels on remarqua avec étonnement et douleur Jean Desmarets, avocat-général au parlement de Paris, vieillard de 70 ans, qui avait rendu de grands services au prince et à l'état. « Criez mercy au roy, » lui disait-on en le conduisant au supplice; « J'ai servi au roy Philippe son grand » aïeul, répondit ce vénérable vieillard, au roy Jean et au roy » Charles, son père, bien et loyaument : ne oncques ces trois » roys ne me sçurent que demander, et aussi feroit cestuy, s'il » avoit aage et cognoissance d'homme; à Dieu seul veux » crier mercy ! » Ainsi furent étouffées les justes réclamations du peuple, et c'est au prix de ces exécutions qu'on obtint la tranquillité de la France.

Charles VI en profita pour songer à tourner ses armes contre les Anglais et à les combattre à son tour sur leur propre territoire. A la seule annonce de cette expédition, une foule de seigneurs, au nombre desquels se trouvait le sire de Coucy, s'empressèrent de se rendre au port de l'Écluse, en Flandre, près de Jean de Vienne, grand amiral, car tous brûlaient du désir de venger la France des maux dont les Anglais l'avaient accablée sous le règne précédent.

La flotte, poussée par un bon vent, découvrit bientôt les rivages de l'Écosse, et chacun se hâta de débarquer; mais à

peine à terre , les seigneurs français éprouvèrent un grand désappointement : le pays était pauvre , les habitations dépourvues des agrémens et du confortable auxquels ils étaient habitués ; enfin , ils ne rencontrèrent dans les Écossais que défiance et mauvais vouloir. Aussi , cette expédition , dont on s'était promis de si grands résultats , se borna-t-elle au ravage de quelques cantons frontières de l'Angleterre. Après plusieurs mois de séjour dans ce pays , séjour durant lequel ils épuisèrent toutes leurs ressources , car les Écossais ne voulaient leur rien donner qu'à beaux deniers comptans , les seigneurs français s'estimèrent fort heureux de pouvoir rentrer dans leur patrie.

A la confusion que le seigneur de Coucy dut ressentir de l'inutilité de cette expédition , se joignit en même temps des chagrins d'une autre nature. Sa seconde fille Philippote avait été mariée , comme nous l'avons vu , à Robert de Veer , duc d'Irlande. Ce seigneur , fatigué d'elle , s'était épris d'une violente passion pour une simple demoiselle d'honneur de la reine d'Angleterre , et mettait en ce moment tout en œuvre près du pape Urbain VI, pour lui faire prononcer son divorce. Il espérait d'autant plus réussir auprès de ce pontife , qu'Enguerrand , à l'instar du roi de France , se refusait à le reconnaître pour pape , et qu'il avait guerroyé contre lui en Romagne.

Le duc d'Irlande ne tarda pas à voir ses désirs exaucés ; mais des évènements imprévus le forcèrent en même temps à quitter l'Angleterre. Le roi de ce pays l'ayant mis à la tête

d'une armée pour aller combattre les habitans de Londres qui s'étaient révoltés, il fut défait par eux et obligé de s'enfuir en Hollande. Le duc de Bavière, informé de l'arrivée de ce seigneur sur ses terres, voulut alors se saisir de lui, sous prétexte de venger ses parens, les oncles du roi d'Angleterre, contre lesquels il avait combattu, et sa cousine Philippote de Coucy, qu'il avait répudiée. Il n'était pas fâché non plus, sans doute, de s'emparer des trésors considérables que Robert de Veer avait apportés avec lui; mais celui-ci, prévenu à temps, se sauva sur les terres appartenant à l'évêque d'Utrecht.

Le roi de France, en apprenant les troubles qui agitaient l'Angleterre, jugea utile à sa politique de les entretenir en cherchant à attirer le duc d'Irlande auprès de lui. La raison d'état fit que, dans cette circonstance, on ne tint pas compte des remontrances du sire de Coucy, et un sauf-conduit fut envoyé à Robert de Veer, avec l'invitation de venir se fixer à Paris. Celui-ci s'empressa d'accourir, et le roi ne manqua pas de fêter son arrivée.

Mais pour éviter à Enguerrand le désagrément de se rencontrer avec un homme dont il avait tant à se plaindre, Charles VI saisit une occasion qui s'offrit de l'éloigner momentanément de la cour. Le duc de Bretagne persistait dans sa rebellion et faisait des préparatifs qui semblaient annoncer le dessein de déclarer la guerre au roi. En vain plusieurs hommes sages lui avaient-ils fait des remontrances en l'engageant à rentrer dans le devoir; on n'avait jamais pu en obtenir que des réponses évasives. Charles VI résolut donc

de faire une dernière tentative , en envoyant auprès de ce vassal rebelle Enguerrand , avec Jean de Vienne , grand amiral de France , et le sire de La Rivière.

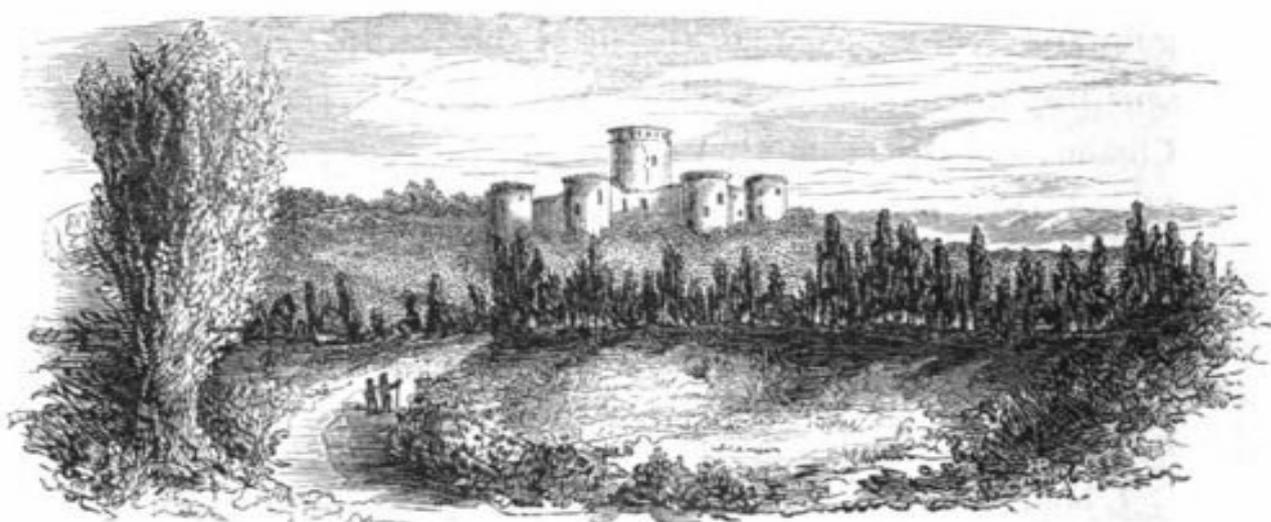
Ces trois seigneurs trouvèrent le duc de Bretagne à Vannes , où il les reçut avec courtoisie , particulièrement le sire de Coucy , dont il était le beau-frère , et pour lequel il éprouvait beaucoup d'affection ; mais leur mission n'en était pas moins délicate. Il s'agissait , en effet , de lui faire restituer les châteaux appartenant au connétable de France Olivier de Clisson , dont il s'était emparé par haine pour ce dernier ; et même de le déterminer à venir faire des excuses au roi , en présence des pairs du royaume , deux choses également difficiles. Néanmoins la négociation , grâce à l'adresse d'Enguerrand , eut un plein succès , et le duc de Bretagne rendit sans trop de difficultés les châteaux qu'il tenait à Olivier de Clisson , et l'argent qu'il lui avait extorqué pour le mettre en liberté. On eut plus de mal à le déterminer à se rendre à Paris , car il craignait d'y être arrêté prisonnier ; cependant il finit par consentir d'aller jusqu'à Blois , où les ducs de Berry et de Bourgogne firent tant , qu'ils l'entraînèrent à Paris pour y faire hommage à Charles VI.

L'heureuse issue de cette négociation enhardit Enguerrand à demander avec plus d'instance le renvoi du duc d'Irlande , bien qu'il fût dans les bonnes grâces du roi. Charles VI commençait à se lasser de la présence de cet étranger ; il se rendit donc , cette fois , à la prière du sire de Coucy , appuyée des sollicitations de ses nombreux amis , en faisant

notifier à Robert de Veer de quitter le royaume. Ce seigneur se retira avec sa nouvelle femme à Louvain, où il mourut peu d'années après.

Depuis cinq ans, Enguerrand avait contracté une autre alliance en épousant Isabeau, fille de Jean I<sup>er</sup>, duc de Lorraine. Cette seconde épouse lui apporta en dot la seigneurie de Fleurines, au pays de Liège, avec quelques sommes d'argent. Elle lui donna une seule fille qui fut nommée Isabeau comme elle, et qui épousa, en 1409, Philippe, comte de Nevers et de Rethel, fils puiné de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne.

Cependant, la ville de Coucy se trouvait presque dépeuplée



Vue de Coucy prise de la route de Chauny.

par suite des guerres continuelles et de la misère du temps, et de violens incendies en avaient à plusieurs reprises dévasté les murs. Pour remédier à ces malheurs, le roi, à la prière

d'Enguerrand, accorda à cette ville, en 1588, deux foires annuelles de trois jours chacune, qui devaient se tenir à la Saint-Nicolas d'été et d'hiver. L'époque de la tenue de ces foires fut changée par la suite, et au dix-huitième siècle, elles avaient lieu le jour du vendredi-saint et le 6 décembre, et ne duraient plus que quarante-huit heures.

Un grenier à sel fut également établi à Coucy à cette époque. Ses officiers se composaient d'un président, deux grenetiers, deux contrôleurs, un procureur du roi, un greffier et un receveur par commission. Ce grenier à sel fut transféré à Chauny au commencement du quinzième siècle, mais rétabli à Coucy en 1442.

Enguerrand suivit ensuite le roi dans la visite qu'il fit de son royaume. Arrivé à Avignon, il fut chargé par la veuve du duc d'Anjou de conduire son fils en Espagne, pour y épouser l'une des filles de Jean I<sup>er</sup>, roi d'Aragon.

En ce temps-là, les Génois, fatigués des pertes que les corsaires africains faisaient continuellement éprouver à leur commerce, préparaient une expédition contre eux, et avaient invité tous les chevaliers chrétiens à y prendre part. Le goût des entreprises aventureuses et lointaines était toujours le même parmi la noblesse : aussi accourut-elle de tous côtés avec empressement. Le sire de Coucy ne fut pas le dernier à se mettre en route avec le duc de Bourbon, oncle du roi, qui avait été nommé pour commander l'armée. D'autres seigneurs français, comme Guy de La Trimouille, Jean de Vienne, amiral de France, Philippe d'Artois, comte d'Eu, Philippe

de Bar, le sire de Harcourt, etc., se joignirent à eux et prirent la mer en même temps, le jour de saint Jean-Baptiste, 1590.

La flotte, après avoir été dispersée par une tempête, se rallia à Comino, petite île située près de la côte africaine, et les chrétiens prirent terre le surlendemain, à peu de distance d'une ville que les anciens historiens nomment *Afrique*, et que l'on croit être Tunis. On en forma aussitôt le siège; mais il traîna en longueur, car les croisés avaient négligé de se pourvoir des machines nécessaires pour battre les murailles, et leur chef, le duc de Bourbon, perdait le temps en vaine représentation.

Cependant, l'armée souffrait beaucoup : elle était mal approvisionnée, et les chaleurs se faisaient sentir d'une manière excessive, car on était au mois d'août. Un événement singulier faillit même causer sa perte totale : un épais nuage de sauterelles s'abattit un jour sur le camp des croisés, où elles couvrirent le sol à une grande hauteur. Heureusement pour eux qu'un violent orage balaya les cadavres amoncelés de ces insectes, dont la putréfaction menaçait d'empester l'air. Tout cela faisait murmurer l'armée, et l'on disait hautement que si le commandement en était donné au sire de Coucy, les choses iraient bien mieux.

Pour occuper leurs loisirs, plusieurs jeunes seigneurs s'avisèrent de défier les Sarrasins en combat singulier, offrant de se mesurer en champ clos, dix chrétiens contre autant d'infidèles. Enguerrand intervint pour empêcher ce combat. Il

remontra à ces jeunes gens qu'ils devaient craindre de tomber dans une embûche , et qu'en supposant les Sarrasins de bonne foi , ils allaient au moins s'exposer à combattre contre des gens de basse extraction , indignes de se mesurer avec eux. Ces remontrances ne purent les arrêter , et ils s'avancèrent en plein champ au-devant des ennemis. Le duc de Bourbon , craignant aussi une embuscade , fit , de son côté , mettre l'armée sur pied , et la rangea en bataille ; mais ces précautions furent inutiles , car les Sarrasins ne se montrèrent pas. Alors les croisés demandèrent tout d'une voix à aller à l'assaut , malgré la chaleur qui était excessive , et ils attaquèrent les remparts avec beaucoup de résolution ; mais ils furent bientôt obligés de se retirer , laissant bon nombre des leurs sur le champ de bataille.

Le mauvais succès de cet assaut porta le découragement parmi les chrétiens et fit augmenter les murmures de l'armée. Tous demandèrent à retourner dans leur pays : après deux mois de siège , disaient-ils , on n'était pas plus avancé que le premier jour ; d'ailleurs , l'hiver s'approchait , et l'on avait à craindre , si l'on tardait à s'embarquer , de ne pouvoir le faire plus tard. Ces raisons déterminèrent le duc de Bourbon à ordonner l'embarquement , à la grande surprise des Sarrasins , qui ne pouvaient s'expliquer un départ aussi subit.

Quand on apprit en France le retour de la flotte dans le port de Gênes , bien que cette expédition n'eût produit aucun résultat , ce ne fut pas moins une fête pour tout le monde. On n'avait en effet reçu aucune nouvelle de l'armée depuis

son départ ; et dans l'inquiétude où l'on était sur son sort , on faisait chaque jour , dans tout le royaume , des processions et des prières publiques pour implorer la miséricorde de Dieu en faveur de ces pieux pèlerins qui étaient allés combattre au loin les ennemis de son nom .

De nouveaux démêlés s'élevèrent , sur ces entrefaites , entre le roi et le duc de Bretagne , à propos de l'asile que ce seigneur venait d'accorder sur ses terres à Pierre de Craon , meurtrier d'Olivier de Clisson , connétable de France . Charles VI conçut alors le dessein de châtier un seigneur depuis si longtemps en rébellion ouverte contre lui . A cet effet , il se mit en marche , suivi d'une nombreuse et brillante armée ; mais en arrivant au Mans , il ressentit les premières atteintes de ce mal étrange et terrible dont les suites furent si funestes au royaume . Enguerrand , voyant qu'aucun des médecins qui entouraient le roi ne pouvait parvenir à apporter du soulagement à son état , proposa de faire venir de Laon un autre médecin nommé Guillaume d'Harcigny , dont la vieille expérience lui était connue , et dont la réputation s'étendait au loin . Guillaume d'Harcigny , grâce à d'habiles prescriptions , réussit à rendre la santé à Charles VI , malheureusement pour trop peu de temps , et fut magnifiquement récompensé par le don de 1,000 écus à la couronne .

Cependant , les oncles du roi avaient profité de sa maladie pour faire arrêter ses conseillers intimes . Au nombre de ces malheureux , se trouvait Jean Lemercier , seigneur de Pont-à-Bucy , village où il avait fait élever à grands frais une

somptueuse demeure, et où il possédait des domaines étendus. Le but des oncles du roi, en prenant cette mesure violente, était autant de s'emparer de leurs richesses et de leurs biens, que d'en tirer une vengeance éclatante, car ils ne pouvaient leur pardonner d'avoir employé leur influence sur l'esprit du prince à empêcher leurs extorsions. Ils offrirent les domaines de Jean Lemercier et sa belle maison de Pont-à-Bucy, au sire de Coucy, qui eut la faiblesse de les accepter. En prenant ainsi sa part des dépouilles provenant d'une injuste spoliation, Enguerrand a fait à sa mémoire une tache ineffaçable, la seule, heureusement, qu'on puisse lui reprocher pendant le cours de sa longue carrière.

En 1595, Enguerrand fut envoyé à la cour de Savoie, pour pacifier les différends qui s'y étaient élevés au sujet de la régence de cet état pendant la minorité du jeune comte Amédée VIII; et deux ans après, il fut chargé des intérêts du duc d'Orléans auprès de la république de Gènes, qui avait manifesté l'intention de se choisir un roi parmi les princes du sang.

Le sire de Coucy avait à peine terminé ces négociations, qu'une expédition lointaine lui fut encore proposée. Le comte de Nevers allait partir pour la Hongrie à la tête d'une armée de croisés, dans le dessein de combattre les Turcs et de reconquérir la Terre-Sainte. Le duc et la duchesse de Bourgogne, père et mère de ce jeune prince, songèrent à lui donner Enguerrand pour conseiller et le prièrent de l'accompagner. « Sire de Coucy, lui dirent-ils, nous nous confions gran-

» dement en vous et à vostre sens : nous faisons Jehan ,  
 » notre fils et héritier, entreprendre un voyage; en l'honneur  
 » de Dieu et de toute la chrestieneté puisse-il être ! Nous  
 » savons bien que sur tous les chevaliers de France , vous  
 » êtes le plus usité et coustumier en toutes choses. Si vous  
 » prions chèrement et feablement qu'en ce voyage vous  
 » veuillez estre compaignon et conseilieur de nostre fils ; et  
 » nous vous en saurons gré à desservir à vous et aux vostres. »  
 A celle parole et requeste respondit le sire de Coucy et dit :  
 « Monseigneur , et vous , Madame , vostre parole et requeste  
 » me doivent estre commandement. En ce voyage j'iray (s'il  
 » plaist à Dieu) doublement : premièrement par dévotion ,  
 » pour deffendre la foy de Jésus-Christ ; secondement (puis-  
 » que tant d'honneur vous me faites et vous me voulez charger  
 » que j'en tende à Jehan monseigneur vostre fils), je m'en  
 » tien pour tout chargé, et m'en acquitteray en toute chose  
 » en mon loyal pouvoir ; mais , cher sire , et vous , ma très-  
 » chère dame , de ce faix me pourriez bien excuser et dé-  
 » porter , et en charger espécialement son cousin et son pro-  
 » chain messire Philippe d'Artois, comte d'Eu et connestable  
 » de France , et son autre cousin le comte de la Marche ;  
 » car ils vous sont moult prochains de sang et d'armes , et  
 » tous deux en ce voyage ils doivent aller. » — « Adonc ,  
 » respondit le duc de Bourgogne et dit : « Sire de Coucy ,  
 » vous avez trop plus veu que ces deux n'ont , et savez trop  
 » mieux où on doit aller par le pays que noz cousins d'Eu  
 » et de la Marche ne font. Si vous chargez de ce dont vous

» estes requis et nous vous en prions. » — « Monseigneur ,  
» respondit le sire de Coucy , vostre prière m'est comman-  
» dement , et je le feray ( puisqu'il vous plaist ) à l'aide et  
» conduite de messire Guy de la Trimouille , de messire Guil-  
» laume , son frère , et de l'admiral de France , messire Jehan  
» de Vienne. » Gette réponse , où Enguerrand montre tant  
de modestie , remplit de joie le duc et la duchesse de Bour-  
gogne , qui avaient une grande confiance dans sa prudenece  
et sa valeur.

Le sire de Coucy partit au mois de mars 1396, avec toute  
l'armée où se trouvaient près de deux mille gentilshommes.  
Les Français , joints aux Hongrois , entrèrent en Turquie ,  
remportèrent divers avantages , et vinrent mettre le siège  
devant Nicopolis. Mais ce siège traina en longueur ; car la  
ville était bien défendue , et les croisés manquaient de la  
plupart des machines nécessaires à l'attaque des places fortes.  
Aussi , les jeunes seigneurs , s'ennuyant de leur inaction ,  
entreprenaient chaque jour des courses dans l'intérieur de la  
contrée , à la tête de partis plus ou moins considérables , et  
la ravageaient dans tous les sens.

Le sire de Coucy eut un jour la fantaisie de chevaucher aussi  
à l'aventure et de s'avancer dans le pays le plus loin possible.  
Il partit donc accompagné de plusieurs autres seigneurs , de  
cinq cents lances et d'autant d'arbalétriers , tous à cheval ;  
mais il arriva que les Turcs , fatigués de ces courses conti-  
nuelles , avaient , peu de jours auparavant , résolu de se mettre  
en embuscade , à l'effet de tailler en pièces les trainards et

les maraudeurs, et, dans ce dessein, ils s'étaient embusqués, au nombre de plus de 15,000, derrière un défilé où ils pensaient que quelque troupe de chrétiens pourrait vouloir passer. Ils y attendaient depuis deux jours, quand plusieurs chevaliers de la suite du sire de Coucy, qui marchaient en avant, les y découvrirent sans en être aperçus. Ils s'en retournèrent aussitôt auprès des autres, leur annoncer la présence des Turcs; tous se réjouirent de rencontrer enfin une occasion de combattre les mécréans, et le sire de Coucy s'écria : « Il nous faut » veoir de plus près quels gens ce sont; puisque nous sommes » venus si avant, nous ne départirons pas sans eux combattre, » car si le contraire faisons, nous recevrons blâme. » — « C'est vérité, » répondirent les chevaliers tout d'une voix; et chacun apprêta ses armes, ressangla son cheval et s'avança avec ardeur au-devant des ennemis.

Les chrétiens arrivèrent ainsi près d'un petit bois qui les séparait des Turcs et les cachait à leur vue. Alors, le sire de Coucy faisant arrêter ses compagnons, dit en s'adressant à Renaud de Roye et au sire de Saint-Py : « Je conseille, » pour traire (attirer) hors de ce pas ces Turcs, que vous » preniez tant seulement des nostres cent lances, et nous » mettrons le demourant en ce bois, et vous chevaucherez » avant, et les ferez saillir hors de ce pas où ils se sont » boutés, et vous vous ferez chacer d'eux et tant qu'ils nous » auront passez, et adonc vous retournerez tous à un moment » sus eux, et nous les enclorrons par derrière et les aurons » à volonté. » Les chevaliers se rendirent à cet avis, et par-

tirent en avant au nombre d'environ cent lances des mieux montés. Quand les Turcs les aperçurent, croyant n'avoir affaire qu'à une poignée d'hommes, ils les accueillirent avec les cris d'une joie sauvage; et s'imaginant déjà les tenir, ils s'élançèrent en désordre pour les combattre. Mais les chrétiens tournant bride aussitôt, firent mine de s'enfuir et les attirèrent dans l'embuscade où se tenait le sire de Coucy avec les autres croisés. Les Turcs les poursuivaient avec tant de confiance et d'ardeur, qu'ils traversèrent le bois sans précaution et sans apercevoir ceux qui y étaient cachés. Alors, ceux-ci se montrant tout à-coup, tombèrent sur eux au cri de *Notre Dame au seigneur de Coucy!* (1) et les taillèrent en pièces, bien qu'ils fussent trois fois plus nombreux. Mais les Turcs avaient perdu toute assurance en se voyant surpris, et les croisés, dit la chronique, *les occioient* (tuaient) *à grants monceaux comme bestes*, sans leur faire aucun quartier.

La nouvelle de cette brillante affaire se répandit promptement dans le camp français, et chacun s'empressa de se rendre au-devant du sire de Coucy, pour le complimenter. Le seul comte d'Eu, mu par une secrète jalousie, exprima hautement son mécontentement de ce qu'Enguerrand avait, sans le consulter, tenté ce qu'il appelait une folle entreprise, et mis en péril la vie d'un grand nombre de gentilshommes;

(1) Le premier cri d'armes des sires de Coucy était celui-ci : *Coucy à la merveille!*

mais ces murmures n'eurent point d'écho dans l'armée, et la gloire du sire de Coucy n'en fut nullement amoindrie.

Cependant la saison s'avavançait, et l'on ne voyait point paraître cette formidable armée qui devait non seulement chasser les croisés du sol de la Turquie, mais encore conquérir tous les états chrétiens, réduire leurs rois au titre de vassaux de l'Amorabaquin, et conduire celui-ci à Rome, où il voulait faire manger l'avoine à son cheval sur l'autel de saint Pierre, comme il s'en était vanté dans une lettre adressée au roi de Hongrie. Ce dernier proposa alors à l'armée française de s'arrêter à la prise de Nicopolis, qui ne pouvait, selon lui, tarder à se rendre, et de se retirer ensuite dans ses états pour y passer l'hiver et y attendre le retour de la belle saison.

« Nous signifions nostre estat, ajoutait-il, au roy de France, »  
 » lequel, sur l'esté qui viendra, nous rafraischira de nouvelles »  
 » gens; et quand il saura l'ordonnance et le contenance »  
 » de nous, aura-il affection de venir en personne, car il est »  
 » jeune et de grande volonté et aime les armes; et vienne ou »  
 » non, à l'esté qui rétourne s'il plaist à Dieu, nous acquies- »  
 » terons le royaume de Harminie (Arménie) et passerons le »  
 » bras Saint-Georges (le détroit des Dardanelles), et irons »  
 » en Surie (Syrie), et acquesterons les ports de Japhes et »  
 » de Baruth, et conquerrons Hierusalem et toute la Sainte- »  
 » Terre; et si le soudan vient au-devant, nous le combattrons, »  
 » et point ne se partira sans bataille. »

Tandis que ces choses se passaient au camp des croisés, Bajazet, sur la nouvelle de l'invasion du sol turc et du siège

de Nicopolis , s'était empressé de rassembler ses troupes au nombre de 200,000 hommes , et accourait en toute hâte au-devant de l'armée des chrétiens. Le lundi devant la Saint-Michel (28 septembre 1596) , ceux-ci apprirent tout-à-coup et avec surprise, car ils ne s'attendaient plus à voir l'ennemi, que les Turcs approchaient , et que leur avant-garde se montrait à une assez faible distance de leur camp.

L'armée ennemie s'avancait en ordre de bataille. Le centre formait la herse, c'est-à-dire, présentait la forme d'un triangle au milieu duquel se trouvait l'Amorabaquin ; deux ailes s'étendaient à droite et à gauche , et devaient faire en sorte d'envelopper les croisés ; en avant chevauchait , en guise d'avant-garde , un corps de huit mille Turcs qui avalent ordre de se replier à la vue des chrétiens.

Le roi de Hongrie et les seigneurs français étaient à table, quand on vint leur annoncer l'approche de l'ennemi. Tous se levèrent avec joie , chauds de vin et de courage , et s'élançèrent à cheval. Les plus bouillans se rangèrent autour de la bannière de Notre-Dame , que portait Jean de Vienne , amiral de France, et voulurent s'avancer au-devant des Turcs sans attendre le reste de l'armée ; mais à ce moment , le maréchal du roi de Hongrie se présenta à eux , et leur dit :  
« Je suis cy envoyé de par monseigneur le roy de Hongrie ,  
» qui vous prie et mande par moy que point ne faites si  
» grand outrage que d'aller encommencer la bataille et as-  
» saillir les ennemis , jusques à tant que vous aurez de par  
» le roy autres nouvelles; car il fait doute que nos découvreurs

» et coureurs, et aussi font ceux de son conseil, n'ont point  
 » bien rapporté la certainté des Turcs; et dedans deux  
 » heures ou environ, vous orrez autres nouvelles; car nous  
 » avons envoyé chevaucheurs qui chevaucheront plus avant  
 » que n'ont fait ceux qui ont esté envoyez et qui ne sont re-  
 » tournez, et par lesquels nous avons eu ces nouvelles. Si soyez  
 » asseurs (assurés) que les Turcs ne vous grèveront (atta-  
 » queront) point, si vous ne les assaillez, jusques à tant qu'ils  
 » seront en puissance tous ensemble. Or, faites ce que je  
 » vous devise; car c'est l'ordonnance du roy et de son conseil.  
 » Je m'en retourne et ne puis plus demourer. »

Les chevaliers français se consultèrent alors sur ce qu'il  
 y avait à faire dans cette conjoncture. Le sire de Coucy  
 trouva bon le conseil du roi de Hongrie, et dit qu'il était  
 d'avis de le suivre; mais le comte d'Eu, toujours jaloux de  
 la gloire dont Enguerrand s'était couvert dans son embuscade  
 des jours précédens, fut de nouveau piqué qu'on eût encore,  
 en cette circonstance, pris son avis avant de lui avoir demandé  
 le sien. Aussi, soutint-il avec véhémence une opinion toute  
 contraire et qui plut aux jeunes chevaliers. « Ouy, ouy, dit-  
 » il, le roy de Hongrie veut avoir la fleur et l'honneur de la  
 » journée; nous avons l'avant-garde, et la nous a donnée; si  
 » la nous veut retollir (retirer) et avoir la première bataille;  
 » et qui que l'en croye, je ne l'en crairay ja. » Puis, s'a-  
 dressant au chevalier qui portait sa bannière, il ajouta : « Au  
 » nom de Dieu et de saint Georges, on me verra huy (au-  
 » jourd'huy) bon chevalier. »

Le sire de Coucy , vivement affligé d'un pareil discours dicté par une honteuse jalousie et une présomption déraisonnable , pressentant d'ailleurs tout le mal qu'allaient faire à l'armée les paroles inconsidérées du comte d'Eu , jeta un regard de tristesse sur Jean de Vienne qui portait , comme nous l'avons dit , le grand étendard de l'armée , et lui demanda son avis. « Sire de Coucy, répondit l'amiral de France, » là où la vérité et raison ne peut estre ouye , il convient » qu'outrecuidance règne ; et puisque le comte d'Eu se veut » combattre et assembler aux ennemis , il faut que nous le » suivions ; mais nous serions plus forts si nous estions tous » ensemble. que nous ne serons là où nous nous assemblerons » sans le roy de Hongrie. »

Pendant ces tristes débats , l'armée ennemie s'avancait rapidement , de telle sorte que bientôt ses deux ailes dépassèrent les troupes françaises et commencèrent à les envelopper. Les Français reçurent vaillamment les premiers assaillans et les repoussèrent au loin avec une grande perte ; mais comprenant bientôt la faiblesse de leur isolement et le danger de leur position , ils voulurent se retirer en arrière à l'effet de rejoindre les troupes hongroises. Il n'en était plus temps : ils se trouvaient entièrement cernés par les Turcs vingt fois plus nombreux ; et les Hongrois eux-mêmes s'apercevant que la témérité des Français allait leur devenir fatale , commençaient à se débander et à prendre la fuite.

Les chevaliers français , voyant tout espoir d'être secourus et de s'échapper , entièrement perdu , voulurent au moins

vendre chèrement leur vie et firent des prodiges de valeur. Deux chevaliers picards, nommés Guillaume d'Eu et le Borgne de Montquel, après avoir fait un grand carnage des Turcs, traversèrent deux fois les lignes ennemies, s'y ouvrirent un passage, et revinrent deux fois combattre aux côtés de leurs malheureux frères d'armes qui n'avaient pu les suivre. Mais tous les efforts des Français, quoique vraiment surhumains, ne pouvaient les sauver. Tandis que leur nombre diminuait à vue d'œil, celui des ennemis augmentait sans cesse, et le cercle du combat se resserrait de plus en plus. Jean de Vienne, Guillaume de la Trémoille, Henri et Philippe de Bar, le maréchal de Boucicaut, Guy de la Rivière, et beaucoup de barons et de chevaliers de la Bourgogne, tombèrent successivement, après avoir abattu un grand nombre d'ennemis dont les cadavres amoncelés à leurs pieds formaient autour d'eux comme un rempart. Jean de Bourgogne, comte de Nevers, les comtes d'Eu et de la Marche, le sire de Coucy et un grand nombre d'autres seigneurs et de simples chevaliers, furent pris.

Le lendemain, on conduisit tous ces prisonniers, entièrement dépouillés de leurs vêtemens, devant la tente de Bajazet. Il se trouvait parmi eux un chevalier picard, nommé Jacques de Helly, lequel avait autrefois servi dans les troupes turques. Il fut reconnu par plusieurs serviteurs du sultan, et par l'Amorabaquin lui-même, et mis aussitôt en liberté, sous la condition qu'il ferait connaître et nommerait les principaux seigneurs français. Huit seulement d'entre eux furent épar-

gnés : on amena successivement tous les autres devant le sultan , « lequel , dit la chronique , les regardoit un petit , » et quand il les avoit veuz , on les tournoit hors de son » regard , car il faisoit un signe qu'ils fussent morts et dé- » tranchez; et sïtost qu'i's estoient entre ceux qui avec espées » toutes nues les attendoient , ils estoient détranchez pièce à » pièce , et occis sans nulle merci. » Trois cents chevaliers anglais , allemands , et particulièrement français , périrent dans cet affreux massacre.

Les prisonniers furent conduits en Bythinie , pour y attendre qu'en eût traité de leur rançon ; car Bajazet ne leur avait accordé la vie que dans l'espoir d'en tirer de grosses sommes d'argent. Ce même Jacques de Helly , dont nous avons déjà parlé , fut envoyé à cet effet en France , et y apporta la nouvelle du désastre de Nicopolis. Ce fut un grand deuil pour tout le pays , et la barbare exécution qui l'avait suivi excita surtout une indignation générale. Mais le mal était fait ; et comme on n'y voyait aucun remède , on dut se contenter d'aviser aux moyens de sauver les seigneurs dont la vie avait été épargnée. En attendant qu'on eût rassemblé l'argent nécessaire, ce qui était difficile, car toutes les bourses se trouvaient épuisées par les préparatifs de cette malheureuse expédition , on envoya un ambassadeur chargé de présens à l'Amorabaquin, pour l'engager à traiter doucement les prisonniers. Ces présens consistaient en toiles fines de Reims , en écarlates fines blanches et vermeilles , en tapisseries de haute lice confectionnées à Arras et représentant l'histoire d'Alexan-

dre-le-Grand ; enfin , en plusieurs gerfaux , oiseaux de proie dont les grands seigneurs se servaient alors pour prendre les divertissemens de la chasse.

Cependant , les prisonniers s'ennuyaient beaucoup de leur captivité ; le sire de Coucy , surtout , se livra à une grande mélancolie , et eut l'esprit frappé qu'il ne reverrait jamais son pays. « Jamais , disait-il , il ne retourneroit en France ; » car il estoit issu de tant grants périls et de dures aventures , que ceste seroit la dernière. » De son côté , la dame de Coucy ne pouvant se consoler de l'absence de son mari , « ploroit et se lamentoit nuit et jour , qu'on ne la pouvoit » reconforter. » Aussi , dans l'impatience où elle étoit d'avoir de ses nouvelles , résolut-elle d'envoyer en Turquie un sage et prudent chevalier , nommé Robert d'Esne. Celui-ci se mit aussitôt en route ; mais arrivé à Vienne , en Autriche , il apprit à la fois la maladie et la mort d'Enguerrand , qui avait succombé le 18 février 1597 , à l'ennui de sa captivité et au chagrin d'être séparé de l'objet de ses affections. Tout ce qu'il put faire , ce fut de rapporter avec lui le corps du sire de Coucy , que l'on enterra avec pompe dans l'abbaye de Nogent , en présence de l'évêque de Laon et de plusieurs abbés.

Ainsi s'éteignit le dernier des Coucy ; car Enguerrand ne laissait que deux filles pour héritières de ses vastes domaines , et avec lui s'évanouit la splendeur de cette grande maison , dont les membres avaient été alliés à ce qu'il y eut de plus considérable dans la chrétienté , et même à des princes et

des princesses du sang royal de France , d'Angleterre et d'Autriche.

Quant à la comtesse de Soissons , veuve d'Enguerrand , elle éprouva une si vive douleur en apprenant la mort de son mari, qu'elle faillit, dit on , en perdre la vie ; néanmoins , au bout de deux ans, elle sécha ses larmes et contracta une nouvelle alliance avec Etienne de Bavière , père de la reine Isabelle , épouse de Charles VI , roi de France.

